



La Tunisie face au "baby-boom" subsaharien Le vrai du faux

Depuis quelques années, la question d'une explosion des naissances d'enfants de migrants d'Afrique subsaharienne en situation irrégulière en Tunisie ne cesse de susciter la polémique. Interventions d'élus à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), déclarations médiatiques controversées et échanges très polarisés sur les réseaux sociaux ont installé l'idée d'un « baby-boom » susceptible de modifier la réalité démographique du pays. Des chiffres sont avancés, parfois spectaculaires, pour appuyer cette lecture, à partir de données attribuées notamment à des hôpitaux publics. Entre préoccupations démographiques, tensions sociales et références aux droits de l'Homme, le débat reste profondément divisé.

PAR HAJER BEN HASSEN

Ce discours, qui s'appuie en partie sur des préoccupations sécuritaires, trouve un écho dans les positions officielles de l'Etat. En février 2023, le président de la République, Kaïs Saïed, avait qualifié, à l'issue d'un Conseil supérieur de la sécurité nationale consacré à l'immigration irrégulière des Subsahariens, la situation d'« *anormale* » et évoqué un « *plan criminel* » visant à modifier la composition démographique du pays.

Depuis, le débat sur cette question refait surface à chaque fois que l'on évoque la question des migrants en irrégularité en Tunisie. La preuve, il s'est intensifié suite aux déclarations d'une chroniqueuse sur le plateau d'une chaîne de télé privée. Lors de son passage médiatique, elle a appelé à empêcher les femmes migrantes d'Afrique subsaharienne en situation irrégulière d'avoir des enfants en Tunisie, estimant que la hausse des naissances dans cette population exerce une pression sur les ressources du pays et favorise le passage de la Tunisie d'un pays de transit à un pays d'installation. Elle a également rappelé que ces femmes auraient un taux de natalité plus élevé que celui des Tunisiennes, ce qui pourrait avoir un impact direct sur la composition démographique du pays.

En effet, les femmes subsahariennes restent parmi les plus fertiles au monde, bien que leur indice de fécondité soit en déclin, passant selon l'AFD de 6,6 enfants par femme en 1980 à 4,18 enfants par femme en 2023. En revanche, en Tunisie, la fertilité des femmes est en nette baisse depuis plusieurs décennies. Le taux de croissance démographique, estimé à 0,87 %, est le plus bas depuis le premier recensement en 1956, tandis que l'indice de fécondité s'établissait à 1,7 enfant par femme en 2014, en dessous du seuil de 2,1 enfants nécessaire pour assurer le renouvellement des générations.

S'appuyant donc sur des données démographiques nationales et internationales faisant état d'une fertilité exceptionnelle des femmes subsahariennes contre une chute vertigineuse du taux de l'indice de fécondité en Tunisie, ces propos ont été largement relayés, relançant ainsi le débat autour de la question démographique liée à la migration.

Discours alarmiste en quête de légitimité

Malgré certaines réactions d'ONG et d'une partie de la population dénonçant un discours haineux et raciste, telles celles de l'association Aswat Nisaa ou encore du Conseil de Presse, une bonne partie des réactions ont confirmé une inquiétude disproportionnée, souvent exprimée sur le registre de la peur pour l'avenir du pays. De nombreux citoyens, y compris des célébrités, ont redouté une pression accrue sur les ressources, l'emploi et les services publics. L'animateur d'Al Hiwar Ettounsi, Samir Elwafi, a développé une argumentation mêlant inquiétudes sécuritaires et accusations à l'encontre de certaines parties et pays. Selon lui, le phénomène migratoire subsaharien en Tunisie ne doit pas être sous-estimé, notamment face à ce qu'il perçoit comme une croissance démographique « *suspecte* » pouvant menacer la sécurité nationale. Il dénonce ce qu'il considère comme une instrumentalisation des droits humains pour défendre l'intégration et la reproduction des migrants, accusant certains acteurs politiques, organisations étrangères et même pays étrangers de profiter de la situation à des fins purement politiques, au détriment de la Tunisie et de sa souveraineté. Pour lui, ces interventions extérieures, combinées aux politiques locales permissives, constituent une menace pour la sécurité et l'intégrité du pays. « *Si l'on doit choisir entre les obligations des droits humains et la sécurité nationale, nous choisissons la Tunisie* », a-t-il affirmé.

Ces « *analyses* » ne sont pas les premières à avoir fait le tour du web. Il y a quelques semaines déjà, un post attribué à un ancien rédacteur en chef d'un quotidien de renom, partagé des milliers de fois sur les réseaux sociaux, a cristallisé cette peur collective sous une forme brutale et spectaculaire. Le texte met en garde contre ce



Le député Tarek Mehdi a estimé que le nombre de naissances parmi les migrants non réguliers originaires d'Afrique subsaharienne aurait dépassé 6.000 enfants sur une période relativement courte, sans pour autant la préciser

qu'il présente comme une « *extension* » des migrants d'Afrique subsaharienne, décrite comme une menace existentielle pour la Tunisie. Il y évoque un « *tsunami* » humain, avance le chiffre de « *400 nouveau-nés en une seule année* », accuse des organisations internationales et des partenaires européens de préparer un plan d'implantation durable et décrit les quartiers populaires comme des zones échappant au contrôle de l'État.

En effet, l'absence de données officielles estimant le nombre d'enfants nés de migrants subsahariens en Tunisie a laissé un vide que certains acteurs politiques et médiatiques se sont empressés de remplir. C'est dans ce contexte que s'est imposée la narration du « *baby-boom subsaharien* », construite sur de simples impressions ou des données peu fiables. L'élue à l'ARP Tarek Mehdi a annoncé sur les ondes de Jawhara FM, au mois de novembre dernier, que le nombre de naissances parmi les migrants non réguliers originaires d'Afrique subsaharienne aurait dépassé 6.000 enfants sur une période relativement courte, sans pour autant la préciser.

Ces chiffres, jamais confirmés par les autorités officielles, étaient précédés par ceux de l'élue Fatma Mseddi, qui avait annoncé en mars dernier qu'en 2024, 470 naissances de migrantes avaient été enregistrées dans un seul hôpital public, celui de Hédi Chaker à Sfax.

En se basant sur les résultats d'une étude portant sur les migrants irréguliers originaires d'Afrique subsaharienne et les risques sécuritaires qui y sont associés, Fatma Mseddi a considéré que ce chiffre se traduirait par des milliers de naissances sur l'ensemble des gouvernorats du pays. Tout en rappelant que le taux de fécondité des femmes migrantes subsahariennes est plus de trois fois supérieur à celui des Tunisiennes, Fatma Mseddi justifie ainsi ses inquiétudes quant à un possible bouleversement de la composition démographique.

L'élue a également évoqué les projections pour Sfax, indiquant que dans dix ans, les migrants africains pourraient représenter près de 5 % de la population locale, et jusqu'à 18 % en 2040. Elle a également indiqué que le coût économique annuel lié à l'alimentation et à l'hébergement de ces migrants est estimé à environ 70 millions de dinars, sans inclure les pertes engendrées par l'endommagement des vergers ou la paralysie de certaines activités économiques.

Mais derrière ces projections spectaculaires et ces montants brandis comme des évidences, ces chiffres tiennent-ils réellement debout ? Le nombre de naissances avancé, les pourcentages projetés et les coûts annoncés reposent-ils sur une base solide ou sur une accumulation d'hypothèses présentées comme des faits ?



Bien que leur fécondité ait nettement diminué, passant de 6,6 enfants par femme en 1980 à 4,18 en 2023 selon l'AFD, les femmes d'Afrique subsaharienne comptent toujours parmi les plus fertiles au monde



De nombreuses Subsahariennes se trouvent obligées de mendier pour assurer leur survie

Statistiques en suspens

Selon le Recensement général de la population et de l'habitat 2024, la Tunisie compte 11.972.169 habitants, parmi lesquels 0,55 % sont des résidents étrangers, soit environ 66.349 personnes. Ce chiffre englobe toutes les nationalités étrangères et ne permet pas de déterminer avec précision le nombre de migrants subsahariens, encore moins ceux en situation irrégulière. Quant au nombre des enfants de migrants subsahariens nés ces dernières années sur le sol tunisien, il n'a jamais été dévoilé, que ce soit par l'Institut national de la statistique ou par n'importe quelle autre entité ou structure officielle.

En revanche, plusieurs ONG nationales et internationales évoquent des chiffres sensiblement plus élevés quant au nombre des migrants subsahariens se trouvant en Tunisie. Estimant qu'étant un point de transit majeur pour les exilés venus du Maghreb et d'Afrique subsaharienne en route vers l'Europe, la Tunisie accueillerait plus de 60 mille migrants subsahariens. Il est vrai que, malgré le durcissement des contrôles, des centaines de migrants continuent de franchir illégalement les frontières tunisiennes. Mais cette réalité est contrebalancée par un autre paramètre, celui des retours volontaires. En 2025, le programme de retour volontaire de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a enregistré un niveau record, avec 8.853 migrants rapatriés vers leurs pays d'origine, soit une hausse de 28 % par rapport à 2024 (6.885 personnes). Ces opérations ont concerné 27 pays, via 22 vols charters et 368 vols commerciaux, illustrant un mouvement constant de sorties qui relativise fortement l'idée d'une accumulation massive et permanente de migrants sur le territoire tunisien.

En s'appuyant sur les données démographiques disponibles, il apparaît clairement que la population migrante subsaharienne en Tunisie est très majoritairement masculine. Les études menées en 2018 par le Fonds d'études et de recherche sur le Monde arabe contemporain (FERMA), à partir de l'enquête Tunisia-HIMS, indiquent que 69% des migrants sont des hommes, contre seulement 31% de femmes. Rapportées à l'estimation de 63.000 migrants avancée par l'OIM et ce, sans même tenir compte des milliers de personnes rapatriées dans le cadre des programmes de retour volontaire, ces proportions correspondent à environ 43 mille hommes pour 19 mille femmes.

Si l'on pousse l'exercice de projection jusqu'au bout, et que l'on applique un indice de fécondité moyen de 4 enfants par femme à cette population féminine, encore faut-il rappeler qu'une partie seulement de ces femmes est réellement en



Pour Fatma Mseddi, dans dix ans, les migrants africains pourraient représenter près de 5% de la population locale, et jusqu'à 18% en 2040



Naomi : *“Partout où j’ai essayé de trouver un emploi, on m’a refusée, d’abord à cause de ma situation irrégulière, puis ma grossesse et, aujourd’hui, à cause de mon enfant”*

âge de procréer. En retenant une proportion standard de 60%, on obtient environ 12 mille femmes potentiellement concernées par une maternité. Même dans cette hypothèse maximale qui suppose qu’elles restent durablement en Tunisie et qu’elles aient toutes le même comportement reproductif, le nombre d’enfants atteindrait théoriquement 46 mille à terme. Autrement dit, même les scénarios les plus larges reposent sur des hypothèses lourdes, loin de la réalité d’une population en transit, précaire et largement soumise aux retours volontaires.

Les enfants oubliés au cœur du débat

Si certaines parties du débat se concentrent sur les naissances des migrants sous l’angle de la sécurité, de la pression sur les ressources ou de la composition démographique, d’autres rappellent que ces enfants, nés sur le sol tunisien, soulèvent avant tout des questions fondamentales de droits dont, à titre d’exemple, la question d’accès à l’éducation. En effet, malgré une reconnaissance officielle de l’Etat tunisien du droit à l’éducation pour tous les enfants sur son sol, la réalité sur le terrain est très différente pour les enfants de migrants en situation irrégulière. Beaucoup se retrouvent exclus des écoles, faute de papiers ou en raison de procédures administratives complexes, et sont souvent livrés à eux-mêmes dans les rues ou confiés à des collectifs informels.

Cette situation des enfants de migrants, privés de leurs droits les plus fondamentaux et souvent livrés à la rue, hantait l’esprit de Naomi, migrante nigériane, depuis qu’elle avait appris sa grossesse début 2025. Elle savait que son enfant, comme tant d’autres, risquait de grandir sans accès à l’école, à la santé ou à une vie digne, et cette prise de conscience a renforcé sa décision de rentrer chez elle. Arrivée en Tunisie en 2023 avec son mari, elle rêvait de rejoindre les côtes européennes. Mais les frontières leur ont été fermées. L’attrait de l’Europe, ce rêve de nouveaux horizons, les avait poussés à entreprendre ce voyage incertain, quelques mois après leur union.

Il y a à peine quelques semaines, au mois de novembre, Naomi a donné naissance à une petite fille au Centre de maternité et de néonatalogie de Tunis Wassila Bourguiba, où le personnel, selon elle, a été très professionnel et attentionné malgré sa situation irrégulière. Elle nous explique que l’accouchement s’est heureusement déroulé dans des conditions optimales sans complication, pour un coût d’environ 200 dinars, et elle a pu enfin obtenir un extrait de naissance pour son enfant.

Le choix de devenir mère n’était pas planifié. « *Ce n’était pas quelque chose que j’avais trop réfléchi, c’était le fruit naturel de mon union avec mon mari qui date déjà de plusieurs années* », nous confie-t-elle.

Avant la migration, sa vie était loin d’être misérable. Travaillant en tant que styliste-modéliste à Abuja, la capitale du Nigeria, elle disposait d’un revenu stable et d’une certaine autonomie. Mais la recherche de perspectives meilleures l’a poussée, avec son mari, à tenter la route vers l’Europe. Le transit, censé être provisoire, s’est prolongé pendant des mois, puis des années. Mais l’instinct maternel et la réalité des frontières fermées ont fait que sa grossesse s’est imposée à elle dans un contexte difficile.

Aujourd’hui, la maternité a transformé sa vie en une lutte quotidienne. Naomi, à l’image de centaines de ses compatriotes, mendie à un feu rouge de la capitale pour subvenir aux besoins de sa fille, âgée de seulement deux mois, qu’elle garde contre elle dans ses bras, même sous le froid de l’hiver. Elle vit en colocation avec plusieurs compatriotes à l’Ariana dans des conditions précaires. « *Partout où j’ai essayé de trouver un emploi, on m’a refusée, d’abord à cause de ma situation irrégulière, puis ma grossesse et, aujourd’hui, à cause de mon enfant* », confesse-t-elle. Elle voit chaque jour des enfants de ses colocataires et autres Subsahariens privés de tous droits, sillonner les rues pour mendier, et elle sait que sa fille ne sera certainement pas dans une situation meilleure. Son mari, in-



En 2025, le programme de retour volontaire de l’OIM a atteint un niveau record avec 8.853 migrants rapatriés



Selon Me Tazni, il est crucial de mettre en place des mécanismes permettant à ces enfants, quelle que soit la situation de leurs parents, d’accéder à leurs droits fondamentaux, notamment la nationalité, l’éducation et les soins de santé

carcére depuis plusieurs mois pour un délit, n’a toujours pas vu leur fille. Naomi a perdu tout contact avec lui malgré ses démarches et les documents attestant leur mariage. « *J’ai beau montrer mes papiers, on ne me laisse pas le voir* », raconte-t-elle, la voix empreinte de frustration et de fatigue.

Soutenue par l’OIM, Naomi coordonne actuellement son retour volontaire vers le Nigeria et attend des billets pour pouvoir rentrer chez elle avec son enfant. Elle insiste sur le fait que la recherche d’une reconnaissance ou l’attribution de la nationalité pour sa fille en Tunisie est son dernier souci. « *Je veux juste retourner chez moi et offrir à mon enfant une vie relativement digne* », dit-elle, résolue à reconstruire un futur que la Tunisie, dans sa situation actuelle, ne pourra pas lui offrir.

Mais si Naomi a choisi de retourner dans son pays pour offrir un avenir « meilleur » à sa fille, des centaines et peut-être des milliers d’autres enfants de migrants subsahariens restent dans l’incertitude, livrés à un quotidien précaire et surtout à une société terrorisée par la théorie du grand remplacement. C’est dans ce contexte que Me Bilal Tazni, avocat, a souligné l’importance de réviser le code des étrangers et de la nationalité afin de garantir une protection juridique à ces enfants et éviter le phénomène des apatrides. Selon Me Tazni, il est crucial de mettre en place des mécanismes permettant à ces enfants, quelle que soit la situation de leurs parents, d’accéder à leurs droits fondamentaux, notamment la nationalité, l’éducation et les soins de santé. Selon lui, il s’agit de garantir à ces enfants des conditions de vie dignes sans compromettre la cohésion sociale ni ignorer les contraintes économiques et sociales du pays.

La question des naissances de migrants subsahariens en Tunisie mérite une attention particulière certes, mais elle est souvent amplifiée par des discours exagérés et complotistes, dépourvus de toute base scientifique ou de données fiables. Les chiffres officiels font défaut, les projections restent largement spéculatives, et la réalité est que la Tunisie demeure avant tout un pays de transit, avec une population migrante relativement minoritaire et majoritairement masculine. Le débat, centré sur les enjeux sécuritaires et économiques, révèle surtout l’urgence d’une communication claire de l’État et la nécessité de mener des études et recherches rigoureuses pour comprendre les dynamiques migratoires et confirmer ou infirmer ces hypothèses alarmistes. Entre-temps, les enfants de migrants, souvent exposés à la précarité et à l’exclusion, méritent que leurs droits fondamentaux, à savoir l’accès à l’éducation, à la santé et à une vie digne, soient pleinement respectés, indépendamment des inquiétudes qui alimentent le débat public. A bon entendeur ! ■